



les artisans du liner



NOTICE D'INSTALLATION DU LINER,
GARANTIES ET CONSEILS
D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

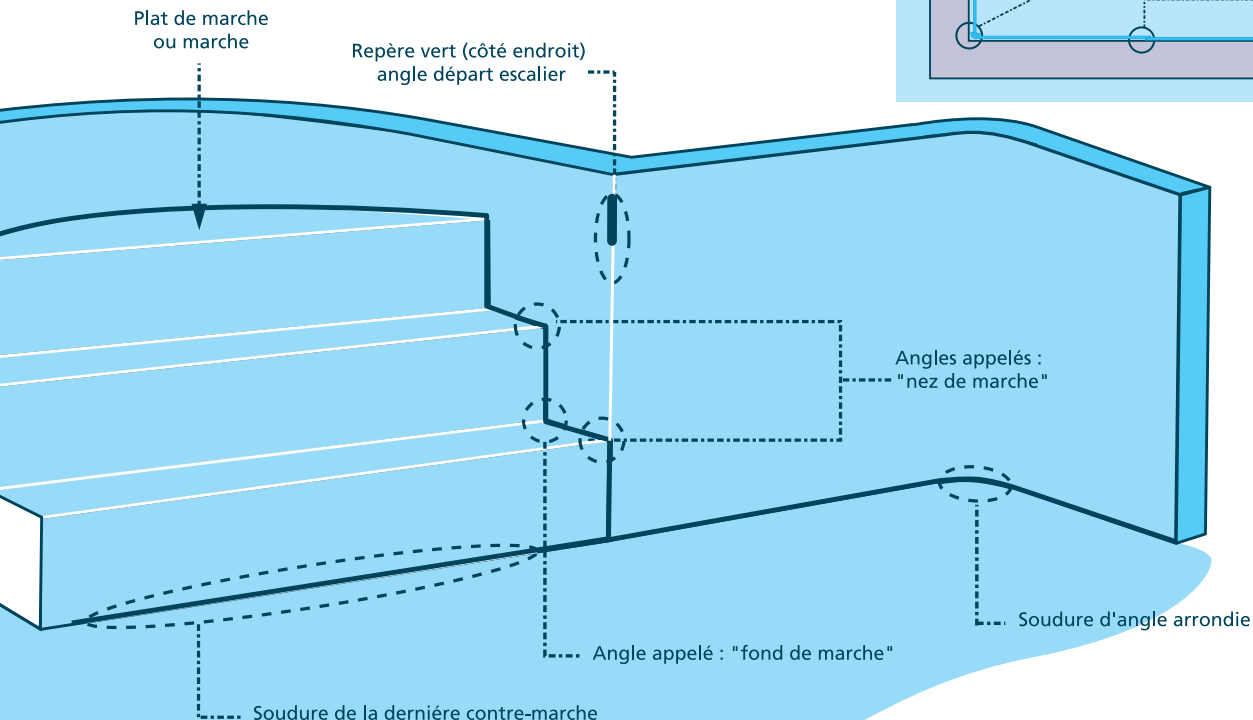
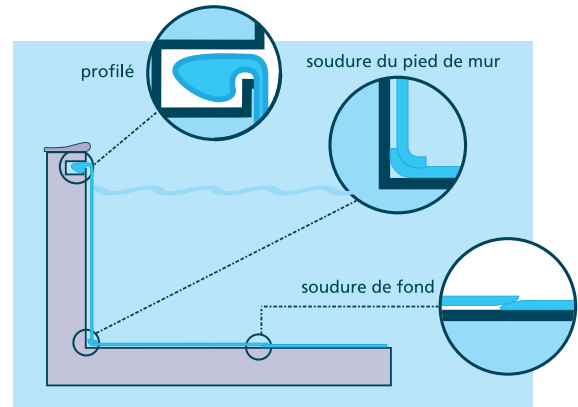
NOTICE D'INSTALLATION DU LINER

Préparation du bassin

- 1 nettoyage des margelles et alentours de la piscine
- 2 nettoyage de l'intérieur du rail d'accrochage du liner
- 3 nettoyage des logements de vis pour les brides de pièces à sceller (utiliser un petit foret et un aspirateur)
- 4 nettoyage des murs
- 5 nettoyage du fond de la piscine (raclette acier et aspirateur)

Remarque : l'état de surface de la maçonnerie doit être parfaitement lisse

- 6 assainissement du fond du bassin (séchage et aspiration de l'eau dans le fond du bassin)
- 7 collage de feutre ou de mousse sur les parois et le fond.
- 8 assurez-vous que tous les joints sont en place sur les pièces à sceller (refoulement skimmer, bonde de fond, NCC, prise balai, etc ...)



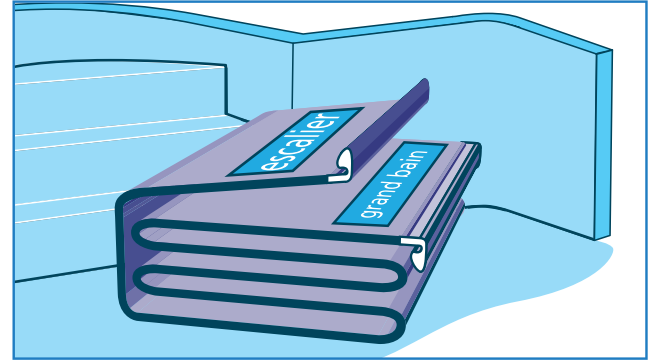
1 PRÉPARATION DU LINER

- 1 Le numéro d'identification apposé sur l'emballage est très important, il doit être noté et conservé dans le dossier de la piscine.
- 2 Ne pas utiliser d'objet coupant vers l'intérieur du carton pour couper les sangles. Retirez le couvercle et conservez le bon de garantie collé à l'intérieur du couvercle.

Remarque : Ce bon de garantie est destiné au client qui doit retourner l'enveloppe T complétée pour bénéficier de la garantie.

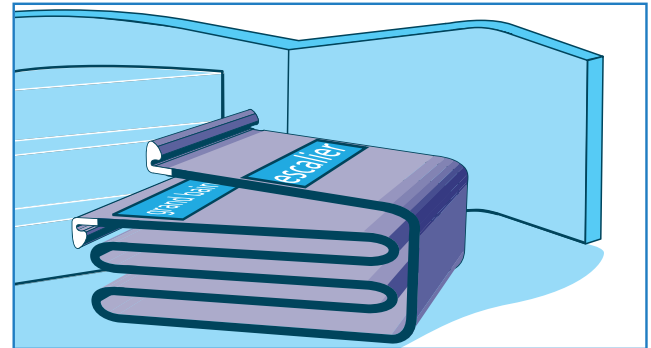
- 3 Déposez délicatement le liner encore plié au centre du petit bassin à 1 mètre de l'escalier.
Un repère, placée sur le dessus du paquet (soulevez éventuellement les deux extrémités) vous précise le positionnement de l'escalier, du petit bain ou grand bain afin de respecter le sens de dépliage prévu en usine (schémas ci-dessous).
- 4 Dépliez en premier le liner de 1 à 2 m (en général côté petit bain ou escalier)
- 5 Ensuite dépliez petit à petit le liner (pliage accordéon) vers le grand bain jusqu'à ce que la soudure du pied du mur soit en pied de mur.
- 6 Dépliez les côtés et centrez grossièrement le liner dans la piscine (les angles dans les angles).

Position correcte



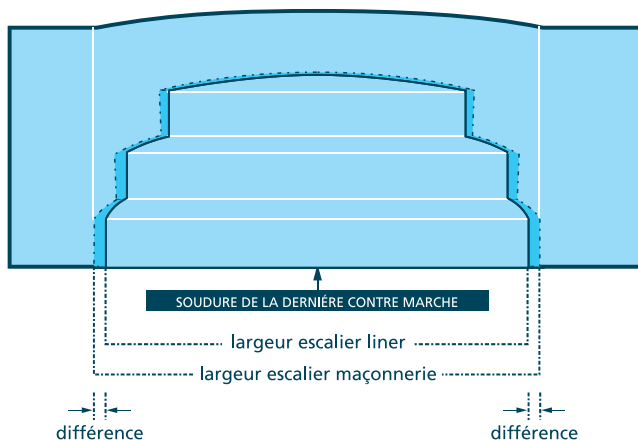
Position incorrecte

Il faut faire pivoter le tout d'un demi-tour pour se trouver en position correcte - Attention à bien soulever le liner pour éviter de le frotter accidentellement sur le béton.



② MISE EN PLACE DE L'ESCALIER

Le liner au niveau de l'escalier est volontairement sous dimensionné par rapport à la maçonnerie ; il faut donc le centrer sur la largeur pour répartir la tension de chaque côté. Les deux soudures de la dernière contre-marche seront votre meilleur repère de centrage : répartir la différence de cote de part et d'autre de ces soudures.



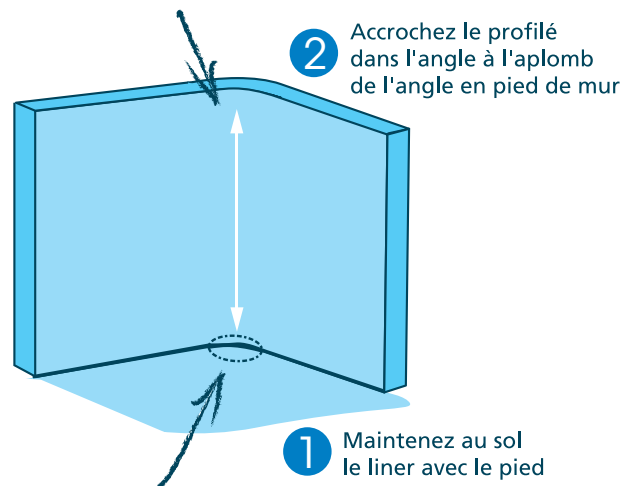
③ MISE EN PLACE DU BASSIN

La mise en place du liner dans le bassin ne doit commencer qu'une fois l'escalier complètement accroché.

- 1 Accrochez en premier les angles de la piscine avant de commencer les longueurs. Pour positionner les angles en haut de mur, parcourez la soudure de pied de mur pour trouver l'arrondi correspondant ①. Maintenez au sol le liner avec le pied (arrondi de soudure épousant fidèlement l'arrondi de maçonnerie). Accrochez le profilé dans l'angle à l'aplomb de l'angle en pied de mur ②.

Astuce : pour soulager le poids du liner pendant l'accrochage des angles, maintenez celui-ci dans les longueurs environ tous les 2 m.

- 2 Maintenez les angles avec les pinces à linge en bois pour éviter tout glissement dans le rail d'accrochage.
- 3 Terminez l'accrochage du liner sur les parties droites.
- 4 Quand le liner est totalement accroché, vérifiez à nouveau le centrage et le bon positionnement des soudures : soudures à angle arrondi dans les angles en pied de mur, les repères «verts» d'escalier, et surtout la soudure au niveau de l'escalier (soudure en pied de mur de la dernière contre-marche). Si nécessaire, ramenez cette soudure au niveau de l'arête en pied d'escalier, même si le liner se décale trop sur le côté opposé (voir schémas A et B ci-contre).



4 ASPIRATION DU LINER

La pose liner sans pli ne peut se faire sans une excellente aspiration et donc un vide d'air maxi entre la maçonnerie et le liner. Cette étape obligatoire consiste à juger du résultat final (en eau) avant le début de la mise en eau définitive du bassin.

Tout liner mal mis en place à ce stade le restera après la mise en eau.

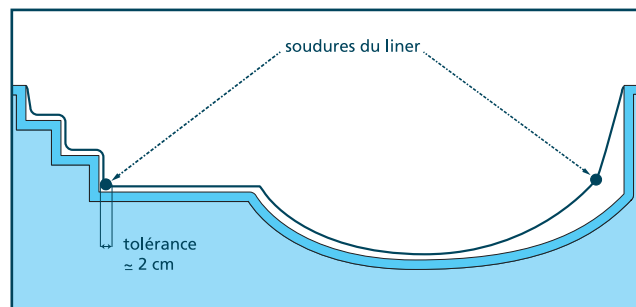
Selon la structure utilisée pour la conception de la piscine, l'étanchéité de la maçonnerie est plus ou moins bonne. Pour compenser les fuites d'air, il est nécessaire de répartir l'aspiration aux endroits clés, à savoir : l'escalier et les angles.

- Si toutefois vous choisissez de ne pas mettre en œuvre ce principe, vous devez impérativement pratiquer l'aspiration du bassin à partir de l'escalier (point le plus sujet à plis) et si possible ajouter au moins un deuxième point d'aspiration dans le bassin.
- Quoi qu'il arrive, n'hésitez pas à couper l'aspiration et à repositionner le liner en cas de plis et de mauvais positionnement des soudures.

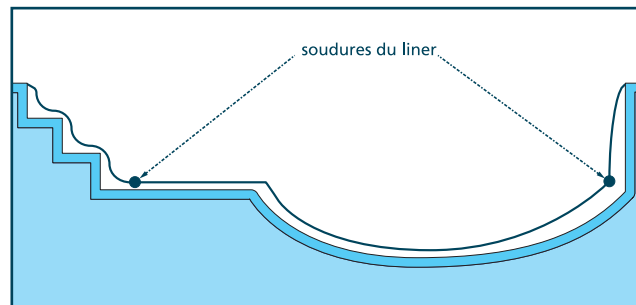
Une pose de liner 75/100° doit être effectuée dans une plage de températures comprises entre 15 et 25° C. (Les liners sont confectionnés et contrôlés sous tension à 20° C).

Si la soudure de la dernière contre-marche est décalée de façon importante (au-delà de 2 cm), des plis se forment sur les 2 dernières marches même si la première marche ne présente pas systématiquement de plis. Ce phénomène s'accroît si la fosse est très profonde, la fosse tire le liner vers le fond et il faut donc le recentrer car il manque de la "matière" dans l'escalier (se reporter au schéma A).

A POSE DU LINER sans PLIS



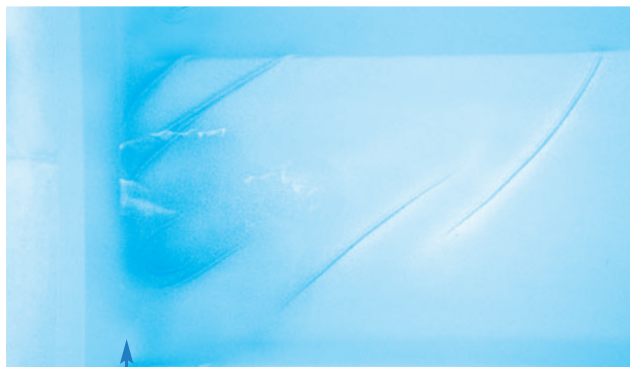
B POSE DU LINER ENTRAINANT MOUSTACHES ET VIRGULES DANS L'ESCALIER



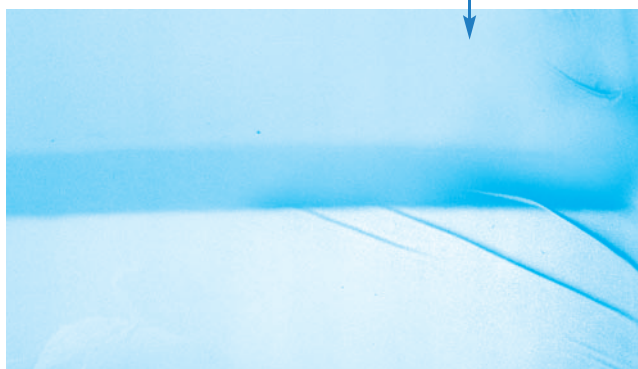
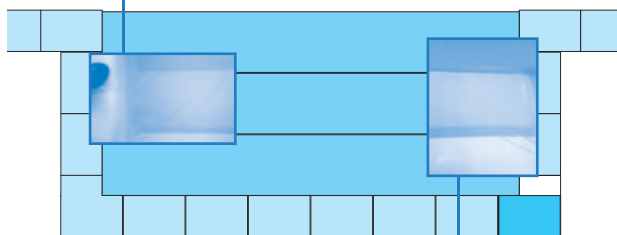
4 ASPIRATION

DU LINER (SUITE)

Exemple de liner avec moustaches et virgules dans l'escalier



ESCALIER VU DE DESSUS



5 MISE EN EAU

- Si l'aspiration est parfaite et le liner correctement positionné, commencez le remplissage du bassin sans jamais couper l'aspiration. En cas de panne ou de coupure de courant, stoppez le remplissage. Après remise en route de l'aspiration, vérifiez que le liner n'a pas glissé avant de redémarrer le remplissage.
- Attendez que l'eau affleure la deuxième marche (environ sous le projecteur) pour mettre les brides des pièces à sceller.
- Dans le meilleur des cas il est recommandé de ne pas stopper l'aspiration avant remplissage complet du bassin.
- Cependant, à ce stade il est possible de stopper l'aspiration du bassin en veillant à garder celle de l'escalier jusqu'au bout. car si l'on stoppe toutes les aspirations, l'escalier hors d'eau peut se détendre.

6 POSE DES BRIDES

- Repérez les logements de vis avec le doigt et marquez-les d'une croix au stylo à bille. On devine au toucher la forme d'une pièce à sceller et ses trous de fixation à travers le liner.
- Vissez en quinconce la bride sans la casser (serrage lent et progressif sans forcer) et ensuite découpez soigneusement l'intérieur des pièces pour le passage de l'eau.
- Positionnez les enjoliveurs.
- Traitez l'eau et le bassin est prêt pour la baignade.

GARANTIES ET CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

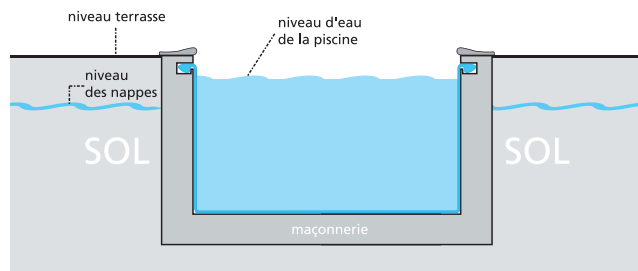
La durée de vie du liner est entièrement dépendante des soins que l'utilisateur apporte à l'entretien de sa piscine.

- La bonne tenue du liner dans le temps passe par un entretien régulier de l'eau (au moins une fois par semaine), par la maîtrise du PH et de la concentration des produits de traitement. Les surdosages prolongés ou répétés sont préjudiciables (décoloration et apparition de plis fripés). Un utilisateur ne doit jamais laisser sa piscine exempte de traitement ni de filtration.
- Il faut aussi veiller à la présence de particules métalliques et dérivés qui peuvent être à l'origine de taches et dégradations diverses. Le sulfate de cuivre et ses dérivés (utilisé parfois comme anti-algues) sont strictement interdits (taches vertes/noires indélébiles).
- La ligne d'eau est particulièrement sensible aux dépôts (calcaire, produits gras, pollution) et soumise à l'agression des UV. Elle doit faire l'objet d'un nettoyage régulier en utilisant des produits adaptés, non abrasifs, exempts de solvant et compatibles avec le liner.
- Le liner est sensible aux températures d'eau élevées. Il est donc conseillé de ne pas laisser longtemps le bassin à une température supérieure à 32° C.
- Pour l'hivernage du bassin, il est conseillé de placer des protections antigel à la surface du bassin, de vidanger les tuyaux, de les boucher et de remplir à nouveau le bassin pour éviter que le liner ne se déplace en cas de remonté d'eau sous le liner. Une couverture d'hivernage est souhaitable pour opacifier le bassin et empêcher le développement de bactéries et algues.
- Il est déconseillé de baisser le niveau du bassin car le niveau des nappes peut-être supérieur à celui-ci. Dans ce cas, le liner ne sera plus sous tension à cause du mauvais équilibre des pressions. Il y a donc un risque de plis important.
- Il est interdit de vidanger le bassin en l'absence d'un professionnel.

Causes de plis survenant après la mise en eau

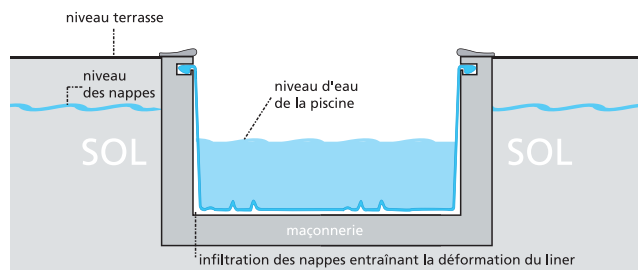
- présence d'eau sous le liner
- incompatibilité chimique entre le liner et son support (polystyrène, scotch PVC...)
- utilisation de produits de traitement incompatibles avec les membranes liner (PVC plastifié)
- températures d'eau trop élevées
- valeur de PH trop faible (acide)
- contact de produit de traitement non dissous (tous les produits solides à base de chlore ou bromure doivent être dissous avant leur introduction dans l'eau).
- vidange totale ou partielle du bassin (voir schémas ci-dessous)

Bon : équilibre des pressions



Mauvais : formation de plis

Le liner flotte et cherche à reprendre sa forme initiale



Situation idéale : PH compris entre 7 et 7,4 et un taux de chlore entre 0,7 et 1,2 g/m³ (ppm)

Toujours régler le PH en premier avant de régler les taux des produits désinfectants.

Exemple :

situation initiale : PH = 7,8 et Cl = 0,5 gr/m³

- 1 baisser le PH à 7,2
(voir mode d'emploi produit utilisé)
- 2 filtrer quelques heures
- 3 régler le taux de chlore de la même façon à 1,2 gr/m³
(voir mode d'emploi produit utilisé)
- 4 filtrer quelques heures
- 5 contrôler l'évolution et rectifier si nécessaire.

Filtration

Une filtration importante et bien répartie sur la journée en fonction de l'utilisation de la piscine est capitale pour la propreté de l'eau. Une règle simple de calcul de la durée de filtration par jour est :

durée en heures = température de l'eau divisée par deux (à répartir sur la journée jusqu'à 25° C).

Au-delà, augmentez significativement la durée.

Remarque : Au-delà de 25° C une surveillance quotidienne de l'eau doit être effectuée. Elle change d'état très rapidement ; il faut filtrer au moins 18 heures.

Stabilisant

Le stabilisant est une substance qui protège le chlore contre l'attaque des UV et prolonge son efficacité. Si la concentration de stabilisant est trop importante, le chlore est trop protégé et ne peut plus être actif, même s'il est présent en concentration importante.

Remarque : le stabilisant ne se détruit jamais, la seule façon de baisser la concentration de stabilisant dans la piscine est de vidanger et de remplacer en partie l'eau trop stabilisée. Il est très vivement conseillé d'alterner régulièrement le traitement stabilisé et non stabilisé.

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Une pose effectuée selon les règles décrites dans la notice de pose WL n'exclut pas que la bonne conservation du liner passe par un entretien permanent de l'eau, par le maintien de son pH, et du taux de produits de traitement et par un contrôle des procédés de traitement, afin que l'eau soit exempte de micro-organismes qui peuvent être à l'origine de taches et dégradations diverses.

VIDANGE

Il est déconseillé de procéder à une vidange totale du bassin. Par contre, il est conseillé de renouveler au moins 30% de l'eau au cours de l'année (voir schémas au verso). Néanmoins si la vidange totale est rendue nécessaire, il faut faire reprendre l'ajustage du liner par un professionnel en utilisant la méthode de pose WL.

TRAITEMENT DE L'EAU

Il est indispensable de consulter les fabricants des produits ou des procédés de traitement avant leur utilisation en vue de vérifier leur compatibilité avec les membranes en PVC plastifié. Les méthodes d'utilisation de ces produits et procédés doivent être en permanence conformes aux recommandations de leurs fabricants ainsi qu'aux recommandations faites, le cas échéant par le fabricant de la membrane d'étanchéité.

L'utilisation de sulfate de cuivre est formellement déconseillée. En tout état de cause, le pH doit être maintenu entre 7 et 7,6 tout en se conformant à la notice technique d'emploi que le fabricant de produit ou de système doit fournir. Dans le cas de pH inférieur à 6, en présence de produits halogénés CL2 ou BR2, des décolorations importantes peuvent être remarquées très rapidement. Aucun produit solide (à base de chlore ou de brome) ne doit être mis en contact direct avec le liner, afin d'éviter des dégradations irréversibles de couleur et/ou de propriétés du liner.

Des décolorations locales, ridules ou boursouffures au voisinage des pièces scellées (bondes de fond, skimmer, refoulement) peuvent être constatées et sont intégralement dues à un non-respect des préconisations sus-indiquées. Elles n'impliquent pas forcément un défaut de la membrane. Dans le cas de traitement de choc, il est recommandé de procéder à une dissolution préalable des produits solides, ou de les introduire par tout système favorisant leur dissolution rapide.

TENUE DES COLORIS

- En règle générale, les liners subissent une décoloration normale due à leur vieillissement. Par contre, la mauvaise utilisation des produits halogénés (CL2 ou BR2) pour le traitement de l'eau peut favoriser et accélérer la décoloration de la membrane.
- Les traitements de choc des produits halogénés, prolongés ou très fréquents, sont aussi préjudiciables à la bonne tenue des coloris. Plus le coloris initial est foncé, plus la décoloration sera visible et irréversible.
- La ligne d'eau est particulièrement sensible aux dépôts divers, calcaire, produits gras, fixés par les rayons solaires. Un manque d'entretien régulier de la ligne d'eau entraîne une pénétration de ces dépôts au cœur de la membrane, rendant le nettoyage impossible.
- Un nettoyage minutieux et régulier, en utilisant des produits adéquats non abrasifs, exempts de produits incompatibles avec la membrane, doit être pratiqué.
- Il est déconseillé d'utiliser des produits de nettoyage non spécifiques aux piscines liners.

CHOIX DES MATÉRIAUX ET ASSEMBLAGE

Le liner qui assure l'étanchéité du bassin est fabriqué à partir de lés découpés dans une membrane en polychlorure de vinyle plastifié homogène (PVC-P) conforme à la norme NF T 54-803-1. Le choix du matériau est de la responsabilité du fabricant du liner. En outre, l'assemblage des lés doit être exécuté au moyen d'un procédé garantissant la qualité des soudures. La soudabilité du matériau doit être vérifiée périodiquement, conformément aux spécifications de la norme NF T 54-803-1.

Le nombre, les dimensions et la disposition des lés ainsi que le calcul de réduction des cotes relèvent uniquement du savoir-faire du fabricant du liner.

Dans le cas d'utilisation d'une membrane imprimée avec un motif régulier et répétitif, il n'est pas possible d'assurer une correspondance continue entre les motifs, en raison des techniques d'impression et d'assemblage et de l'élasticité du matériau.

CERTIFICAT DE GARANTIE

La garantie débute à partir de la date de livraison du liner mais ne sera validée qu'après réception de la carte T jointe correctement renseignée.

- La mise en eau et la découpe des pièces à sceller constituent l'acceptation de la fabrication du liner par le client.
Remarque : un liner considéré non-conforme à la commande doit nous être retourné immédiatement sans découpe, et il appartient au fabricant de déterminer le choix de remplacement ou d'une réparation.
- A ce titre, les accrocs, trous, déchirures, taches, plis, stabilité dimensionnelle ainsi que la tenue des coloris et les raccords de motifs ne peuvent être garantis.
- En tout état de cause, les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par accident extérieur (montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale, T° > à 32° C...) ou encore par une modification du matériel non prévue ni spécifiée par notre société sont exclus de toute garantie.
De même la garantie ne jouera pas pour des vices apparents dont l'acquéreur aurait dû se prévaloir dans les conditions citées ci-dessus.
- Les plis survenant après la mise en eau n'impliquent plus la responsabilité du fabricant du liner.
- Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de proroger la durée de celle-ci.
- Un carnet de bord avec les relevés de concentration hebdomadaires (en période d'utilisation de la piscine) du désinfectant, du ph et du TAC doit être tenu avec la date des mesures et la T° de l'eau, aucune prise en garantie ne pourra être faite si ce carnet de bord n'est pas correctement renseigné.
- Garantie de 3 ans antitache pour les liners vernis.
- Toute demande de SAV doit être accompagnée d'une copie du carnet de bord faute de quoi la demande sera rejetée.
- Une décoloration légère est systématique au contact de l'eau, ceci ne peut constituer une demande de garantie.

WL garantit 10 ans les soudures effectuées à l'usine et s'engage à répercuter les garanties du fabricant de la membrane 75 /100 utilisée pour la confection des liners 75/100.

Date d'installation :

Cachet Installateur



les artisans du liner

9, rue Jean-Baptiste Colbert - 10600 La Chapelle-Saint-Luc
Tél. 03 10 72 02 60 - Fax 03 10 72 02 62 - contact@wl-liners.com
www.wl-liners.com

Document non contractuel - Wl se réserve le droit de modifier ses produits sans préavis. 102019

CERTIFICAT DE GARANTIE

(Document à remplir et à retourner sous enveloppe à l'adresse indiquée au dos pour valider les conditions de garantie)

En retournant ce document complété, le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et d'entretien de son liner et s'engage à respecter les recommandations de WELDED LINERS.

Cachet Installateur

Date d'installation et numéro de dossier voir sur l'étiquette du carton (XX_XX_XXX) :

.....

Propriétaire :

Adresse :

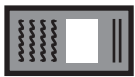
.....

Code Postal :

Ville :

Téléphone :





+



=



Certificat rempli

Envoi postal à WL

Début de garantie

WL - Les artisans du liner
9, rue Jean-Baptiste Colbert
10600 La Chapelle-Saint-Luc